

Association PRO MENTE SANA

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

COMPTES 2022

Tannhauser S.A.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT A L'

Association PRO MENTE SANA

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits, annexe et tableau de financement) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux lois, règlements et directives suivantes, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques, aux Swiss Gaap RPC, à la norme ZEWO ainsi qu'à la loi suisse.

Les comptes annuels présentent un bénéfice de l'exercice de **CHF 3'400.16**

Genève, le 17 avril 2023

TANHAUSER SA



B. Spoerri
Expert-Réviser agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits et annexe)
Tableau de variation du capital,
Tableau de financement

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022
(avec chiffres comparatifs 2021)

ACTIF		2022	2021
	Annexe	CHF	CHF
Actifs circulants			
Liquidités		309'142.35	138'268.50
Comptes de régularisation actif			
Charges payées d'avance	2	15'980.20	1'535.30
Produits à recevoir	2	420.00	7'907.80
Total des actifs circulants		<u>325'542.55</u>	<u>147'711.60</u>
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles	3	8'536.73	3'900.17
Immobilisations corporelles sur fond affectés	3	3'328.68	4'993.01
Immobilisations financières - dépôt garantie		8'823.20	8'822.30
Total des actifs immobilisés		<u>20'688.61</u>	<u>17'715.48</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>346'231.16</u>	<u>165'427.08</u>
PASSIF		2022	2021
		CHF	CHF
Capitaux étrangers			
Débiteur Etat de Genève (traitement résultat.)	4	2'196.32	-
Autres dettes	4.1	17.00	20.00
Charges à payer	5	132'741.07	78'428.52
Produit reçu d'avance	5.1	-	230.00
Total des capitaux étrangers		<u>134'954.39</u>	<u>78'678.52</u>
Capital des fonds affectés			
Fonds "ORCEP"	6.1	31'836.80	-
Fonds "Collège de rétablissement"	6.2	118'464.45	19'791.18
Fonds projet "Covid"	6.3	3'328.00	20'142.44
Fonds projet "OFSP paires, psychologue"	6.4	20'271.17	12'838.75
Fonds projet "BD"	6.5	3'000.00	3'000.00
Total du capital des fonds		<u>176'900.42</u>	<u>55'772.37</u>
Capital de l'organisation			
Capital libre (résultats cumulés)	7	30'976.19	23'371.45
Bénéfice / - Perte de l'exercice		3'400.16	7'604.74
Total capital de l'organisation		<u>34'376.35</u>	<u>30'976.19</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>346'231.16</u>	<u>165'427.08</u>

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE
 DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022
 (avec budget 2022 et chiffres comparatifs 2021)

		2022	2021	Budget 2022
	Annexe	CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
<i>Produits des aides financières:</i>				
Subvention des collectivités publiques	8.1	479'589.00	479'589.00	479'319.00
Fonds spéciaux				13'225.00
Dons et cotisations	9	14'975.00	12'590.00	8'500.00
		494'564.00	492'179.00	501'044.00
<i>Autres produits:</i>	10	9'324.40	4'420.85	2'500.00
Total des produits		503'888.40	496'599.85	503'544.00
CHARGES				
<i>Charges liées aux prestations fournies :</i>				
Frais de personnel	12	355'549.12	333'225.27	359'441.36
Prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées (PROSPREH)	13	327'174.10	367'073.04	65'300.00
Autres charges d'exploitation	14	41'645.90	40'510.90	42'450.00
		724'369.12	740'809.21	467'191.36
<i>Charges d'administration:</i>				
Frais de bureau et administratifs	15	31'438.26	34'599.65	36'000.00
Résultat d'exploitation		-251'918.98	-278'809.01	352.64
<i>Résultats financiers</i>				
Intérêts créanciers		0.90	0.50	-
Frais bancaires et postaux		-370.39	-491.49	-
		-369.49	-490.99	-
<i>Produits (-Charges) exceptionnels ou hors période</i>				
<i>Dons affectés</i>				
Don Projet "ORCEP"	6.1	78'813.00	-	
Don Projet "Collège de Rétablissement"	6.2	250'000.00	96'000.00	
Don Projet "Covid"	6.3	-	-	-
Don Projet "OFSP Covid "	6.4	50'000.00	25'000.00	
Don Projet BD	6.5	-	3'000.00	
Produits /-Charges sur exercice antérieur	11	200.00	-	
Résultat avant affectation des dons		126'724.53	-155'300.00	352.64
<i>Résultat des Fonds affectés</i>				
Affectation du Fonds "ORCEP"	6.1	-78'813.00	-	
Utilisation Fonds "ORCEP"	6.1	46'976.20	-	
Affectation au Fonds "Collège de Rétablissement"	6.2	-250'000.00	-96'000.00	
Utilisation Fonds "Collège de Rétablissement"	6.2	151'326.73	244'859.26	
Utilisation Fonds "Covid"	6.3	16'814.44	29'884.23	
Affectation au Fonds "OFSP pairs"	6.4	-50'000.00	-25'000.00	
Utilisation Fonds " OFSP pairs"	6.4	42'567.58	12'161.25	
Affectation au Fonds "projet BD"	6.5	-	-3'000.00	
Utilisation Fonds "projet BD"	6.5	-	-	
Bénéfice / - Perte avant thésaurisation		5'596.48	7'604.74	352.64
Part des subventions non dépensées à restituer	4	-2'196.32	-	-
Bénéfice / - Perte de l'exercice		3'400.16	7'604.74	352.64

**Annexe relative
aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2022**

Plan de l'annexe aux états financiers :

1. Principes d'évaluation et de présentation des comptes
2. Actifs transitoires
3. Immobilisations corporelles
4. Créancier Etat de Genève
 - 4.1 part des subventions non dépensées à restituer
 - 4.2 créance Etat de Genève
5. Charges à payer
6. Fonds affectés
 - 6.1 projet FORMATION Pairs aidants
 - 6.2. projet Collège de Rétablissement
 - 6.3 projet Covid
 - 6.4 projet OFSP Covid
 - 6.5 projet BD
7. Capital de l'organisation
8. Subvention
 - 8.1 Subvention des collectivités publiques
9. Dons et cotisations
10. Autres produits
11. Produits sur exercice antérieur
12. Frais de personnel
13. PROSPREH
14. Autres charges d'exploitation
15. Frais d'administration
16. Tableau de financement
17. Tableau de variation de capitaux propres
18. Annexe selon l'article 959c CO
19. Annexe relative à la méthode ZEW0

Un rapport de performance est joint à ce document.

1. Principes d'évaluation et de présentation des comptes :

L'association romande Pro Mente Sana est une association à but idéal, au sens des art. 60 et suivants du Code civil, dont le siège est dans le canton de Genève.

L'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie d'une exonération fiscale (décision du Conseiller d'Etat en charge du Département des finances du canton de Genève du 15 février 2008 renouvelée le 9 novembre 2016 pour une durée indéterminée).

Les comptes annuels ont été établis conformément aux normes SWISS GAAP RPC, en particulier la RPC 21, conformément aux dispositions légales.

Les principaux postes du bilan sont évalués ainsi :

Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition moins les amortissements calculés selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

- installation bureau :	20%
- mobilier :	20%
- informatique :	33%

L'obligation de capitalisation existe à partir d'un investissement de CHF 3'000.- par contre, la pratique consiste à activer les biens d'une certaine importance dont la durée de vie est supérieure à une année.

Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Les principaux postes du compte d'exploitation sont évalués comme suit :

Subventions

Les subventions des collectivités publiques sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

Dons et cotisations

Les dons et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Produits exceptionnels

Les dons et subventions affectés sont présentés sous les produits exceptionnels conformément à la directive cantonale de bouclage pour les entités subventionnées.

2. Actifs transitoires :	2022	2021
	CHF	CHF
Détail des charges payées d'avance :		
AXA Winterthur - ass.choses prof. - prime 2022	-	413.85
Baloise - RC - primes RC 2023	315.00	315.00
Le Courrier- abonnement 2023	439.00	439.00
Crésus, abonnement mises à jour 2022	-	118.45
Soins infirmiers, abonnement 2022	-	99.00
Schulthess, abonnement 2022	-	150.00
Migros calendrier	2.20	-
Abonnement Psychoscope 2023	90.00	-
AXA Winterthur - assurance de personnes prof.	15'134.00	-
ETAT AU 31 DECEMBRE	15'980.20	1'535.30

Détail des produits à recevoir :		
Divers remboursement de frais d'envois à recevoir	-	409.50
OCAS, facture finale 2021	-	7'498.30
Cotisations à recevoir	420.00	-
Subvention Fondation privée pour Collège de Rétablissement	-	-
ETAT AU 31 DECEMBRE	420.00	7'907.80

3. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit au 31 décembre 2022:

	01.01.22	Achats	Amort.	31.12.2022
	CHF	CHF	CHF	CHF
Immobilisations propres				
Informatique	2'574.57	-	-2'573.57	1.00
Installation bureau	1.00	-	-	1.00
Mobilier, machine de bureau	1'324.60	9'750.00	-2'539.87	8'534.73
TOTAL	3'900.17	9'750.00	-5'113.44	8'536.73
Immobilisation sur fonds affectés				
Mobilier, machine de bureau	4'993.01	-	-1'664.33	3'328.68
TOTAL	4'993.01		-1'664.33	3'328.68

4. Créancier Etat de Genève :

Part des subventions non dépensées à restituer

L'association est au bénéfice d'une décision d'octroi d'une aide financière du canton de Genève pour une période de 4 ans, soit de 2022 à 2025.

En principe, une part du résultat positif accumulé à la fin du contrat serait, cas échéant, à restituer à l'état de Genève. Cette part est calculée sur le taux de subventionnement.

Créance Etat de Genève

	Résultat	Taux	Part Etat Genève	Cumul	Part à restituer si positif
	CHF		CHF	CHF	
Résultat 2022	5'596.48	39.24%	2'196.32	2'196.32	2196.32
Résultat 2023	-		-	-	-
Résultat 2024	-		-	-	-
Résultat 2025	-		-	-	-

A fin 2022 le compte Créance Etat de Genève apparaît à CHF 0.- au bilan du fait que le résultat annuel est négatif.

4,1 Autres dettes :	2022
	CHF
Régularisation impôt à la source	17.00

5. Charges à payer :	2022
	CHF

Les charges à payer pour l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

CIEPP, facture décembre	5'520.00
CIEPP, facture rétroactives janvier-décembre	6'494.50
OCAS, facture finale pour 2022	12'603.60
AXA, décompte de primes définitif 2022	4'975.00
Swisscom, facture décembre abo et communications	208.90
Swisscom, facture business number	240.40
Obiwa, commande fournitures de bureau	177.30
Bar le Cru, facture de fin d'année	1'000.00
La Poste, facture envoi revues Esprits	4'049.25
AJP, Nettoyage vitres	236.95
La poste, frais envoi colis novembre-décembre	57.80
Facture Salt (CR) décembre	24.95
SIG, facture estimée novembre-décembre	147.55
Médecine et Hygiène, facture revue Esprit no 6	10'026.87
Provision heures supp et vacances, + charges sociales	17'474.00
Provision facture Honoraires Tannhauser	7'000.00
Provision flyers Mesures Anticipées (imp. + graph.)	5'530.00
Provision brochures Bipolaire (relecture, graph., imp.)	16'500.00
Provision brochures Borderline (graph. + imp.)	8'148.00
Provision brochures Recovery, impression	4'326.00
Provision brochures crise psychique (graph. + imp.)	6'000.00
Provision brochures Témoignages de Recovery (graph. + imp.)	13'000.00
Provision broch. Témoignages de Recovery (Frais de journaliste)	9'000.00
TOTAL	132'741.07

5.1 Produits reçus d'avance	-
------------------------------------	---

6. Dons affectés :

6.1 Fonds "ORCEP" :

Observatoire Romand de la Contrainte en Psychiatrie.

	2022	2021
	CHF	CHF
Fonds pour projet ORCEP au 01.01.2022	-	-
Versement des fonds au 1.07.22	78'813.00	-
Utilisation des fonds	-46'976.20	-
ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE	31'836.80	-

6.2 Fonds "Collège de rétablissement" :

Un Fonds relatif à une expérience pilote pour des dispositifs d'empowerment communautaires a été financé par des dons affectés de la LORO et d'une Fondation privée genevoise.

	2022	2021
	CHF	CHF
Fonds "Collège de rétablissement" au 01.01.	19'791.18	168'650.44
Versement de LORO	-	48'000.00
Versement de Fondation privée genevoise	250'000.00	48'000.00
Utilisation des fonds	-151'326.73	-244'859.26
ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE	118'464.45	19'791.18

6.3 Fonds "projet COVID"

Un Fonds pour création brochure angoisse et capsules audio-vidéo

	2022	2021
	CHF	CHF
Fonds "Projet Covid" au 1.1.	20'142.44	50'026.67
Versement de Fondation privée genevoise		-
Utilisation des fonds	-15'150.44	-28'220.23
Amortissement immobilisation affectée	-1'664.00	-1'664.00
ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE	3'328.00	20'142.44

6.4 Fonds "projet OFSP pairs"

Un Fonds pour engager une psychologue et des paires afin d'augmenter les permanences, travailler sur une nouvelle brochure et création d'un jeu de cartes.

	2022	2021
	CHF	CHF
Fonds "Projet OFSP pairs" au 1.1.	12'838.75	25'000.00
Versement OFSP	50'000.00	
Utilisation des fonds	-42'567.58	-12'161.25
ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE	20'271.17	12'838.75

6.5 Fonds "projet BD"

Un Fonds pour publier une BD sur la santé mentale

	2022	2021
	CHF	CHF
Fonds reçus non utilisé fin 2022	3'000.00	3'000.00
ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE	3'000.00	3'000.00

7. Capital de l'organisation

	2022	2021
	CHF	CHF
Capital libre au 1er janvier	30'976.19	23'371.45
Résultat de l'exercice	3'400.16	7'604.74
Total fonds propres au 31 décembre	34'376.35	30'976.19

8. Subvention:

8.1 Subvention des collectivités publiques:

L'association romande Pro Mente Sana est subventionnée par l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales), par le DES (Département de la Solidarité et de l'Emploi) du canton de Genève, ainsi que par diverses villes et communes genevoises et romandes. Depuis l'exercice 2011, elle reçoit également une subvention institutionnelle du Canton de Vaud, renouvelable chaque année.

Un sous-contrat de prestation, lié à la subvention de l'OFAS, est signé périodiquement depuis 2001, pour 4 ans, entre la fondation suisse Pro Mente Sana et l'association romande Pro Mente Sana. Les relations entre la fondation et l'association romande font l'objet d'une convention signée.

Un arrêté du conseil d'état genevois octroie une aide financière annuelle à l'association de CHF 197'749.- en lieu et place du contrat de prestation qui liait l'association à l'état de Genève jusqu'à fin 2017. Cette aide financière est octroyée pour les années 2018 à 2021 et prolongée de 2022 à 2025.

Pour 2022, les subventions reçues sont les suivantes :		2022	2021
		CHF	CHF
OFAS	49.88%	251'340.00	251'340.00
Canton de Genève	39.24%	197'749.00	197'749.00
Canton de Vaud	5.95%	30'000.00	30'000.00
Autres villes et communes	0.10%	500.00	500.00
TOTAL		479'589.00	479'589.00

9. Dons et cotisations :

Les dons et cotisations reçus sont les suivants :

		2022	2021
		CHF	CHF
Dons divers	1.40%	7'035.00	4'100.00
Cotisations	1.58%	7'940.00	8'490.00
TOTAL		14'975.00	12'590.00

L'association compte 256 membres à décembre 2022

10. Autres produits :

Les "produits et remboursements divers" sont composés essentiellement d'honoraires perçus et du remboursement des frais d'envoi de colis des brochures thématiques.

Les divers autres produits sont les suivants :

		2022	2021
		CHF	CHF
Produits et remboursements divers	0.17%	879.50	1'788.05
Honoraires perçus	1.68%	8'444.90	2'632.80
TOTAL		9'324.40	4'420.85

11. Produits et charges sur exercice antérieur:

		2022	2021
		CHF	CHF
Les produits sur exercice antérieur sont les suivants :		200.00	-
Les charges sur exercice antérieur sont les suivantes :		-	-

12. Frais de personnel :

Les salaires du personnel sont basés sur les statistiques de l'Observateur genevois du marché du travail ainsi que sur la grille salariale du canton de Genève. Il n'y a pas d'augmentation automatique des salaires.

Aucun remboursement de frais forfaitaires n'est alloué. S'il y a lieu, les frais effectifs sont remboursés aux employés selon le règlement relatif au remboursement des frais du 7 mai 2007 (modèle FER-Genève).

L'association prend à sa charge le 60% de la cotisation au 2ème pilier.

Le détail des frais du personnel est le suivant :

		2022	2021
		CHF	CHF
Salaires bruts secrétariat romand		427'433.00	442'226.15
Salaires provisionnés (hres sup. & vacances) y compris charges sociales		10'474.00	2'000.00
./. indemnités pertes de gain		-6'517.30	-17'744.15
Versement perte de gain aux employé.e.s		6'517.30	17'743.80
AVS/AI/APG/AC/AM/ALFA		39'161.35	40'954.40
Fonds de prévoyance 2ème pilier		39'544.05	52'419.65
Assurances sociales (LAA et AMPG)		14'872.00	14'880.00
Remboursement Allocations maternités		-	-1'026.90
Sous-total salaires et charges sociales		531'484.40	551'452.95
Formation		6'977.57	1'930.50
Frais divers de personnel		2'749.35	1'597.52
Frais de déplacement		5'344.05	1'388.15
Frais de congrès et représentation		-	2'258.50
Sous-total autres frais de personnel		15'070.97	7'174.67
./. Refacturation au projet "collège de rétablissement"		-106'385.50	-206'530.80
./. Refacturation au projet "Covid"		-	-6'710.30
./. Refacturation au projet OFSP Covid		-38'657.25	-12'161.25
./. Refacturation au projet ORCEP		-45'963.50	
TOTAL		355'549.12	333'225.27

Les postes de travail de PMS correspondent à 2,6 équivalent plein-temps au 31.12.2022

Les postes de travail du Collège de Rétablissement correspondent à soit 1,6 équivalent plein-temps au 31.12.2022

13. Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées (PROSPREH):

Les charges relatives à la publicité, à la production de brochures ou de flyers et de la revue Esprit(s) à la gestion du site internet, aux frais associatifs et aux soutiens à des projets sont regroupées sous l'abréviation PROSPREH (prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées).

Le détail des charges est le suivant :

	2022	2021
	CHF	CHF
Publicité, annonce dans les journaux	1'077.00	-
Site internet	205.35	344.40
Production de flyers	6'942.80	-
Brochures, dépliants	33'246.44	37'402.95
Revue Esprit	28'956.56	43'194.95
Frais associatifs	725.00	890.00
Soutien à des projets	256'020.95	285'240.74
TOTAL	327'174.10	367'073.04

14. Autres charges d'exploitation :

Le détail des autres charges d'exploitation est le suivant :

	2022	2021
	CHF	CHF
Loyer et chauffage	35'502.25	34'979.10
Entretien, réparation et nettoyage	4'503.00	4'503.00
Assurance choses et RC	728.85	417.25
Services industriels	911.80	611.55
Entretien, réparation, remplacement du mobilier		
TOTAL	41'645.90	40'510.90

15. Frais d'administration :

Le détail des frais d'administration est le suivant :

	2022	2021
	CHF	CHF
Fourniture de bureau	621.30	1'689.00
Téléphone et internet	4'455.00	5'672.05
Affranchissement	931.80	1'879.85
Photocopies	904.68	789.80
Journaux et documentation	2'593.94	3'452.20
Informatique	4'294.71	6'452.12
Frais administratifs divers	1'378.16	4'212.95
Honoraires (y. c. fiduciaire) *	9'480.90	5'609.60
Honoraires juridiques	-	-
Evénements PMS	-	-
Amortissements	6'777.77	4'842.08
TOTAL	31'438.26	34'599.65

* Le poste honoraires comprend les interventions d'une personne mandatée en qualité d'indépendant. (Fiduciaire Tannhauser, Revidor, journaliste, personne de confiance)

16. Tableau de financement :

	2022	2021
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice (- perte)	3'400.16	7'604.74
(Augment) / dimin des charges payées d'avance	-14'444.90	533.90
(Augment) / dimin des produits à recevoir	7'487.80	117'112.70
Augment / (dimin) des autres dettes à court terme	-3.00	20.00
Augment / (dimin) du passif de régularisation	54'312.55	21'116.49
Augment / (dimin) de la créance Etat de Genève	-	0
Augment / (dimin) des produits reçus d'avance	-230.00	
Amortissements	6'777.77	4'842.08
+ 1 Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	57'300.38	151'229.91
Désinvestissement / (investissement) en immobilisations corporelles	-9'750.00	-
Désinvestissement / (investissement) en immobilisations financières	-0.90	-0.90
+ 2 Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-9'750.90	-0.90
Augment / (dimin) du fonds ORCEP	31'836.80	-
Augment / (dimin) du fonds pour projet "COVID"	-16'814.44	-29'884.23
Augment / (dimin) du fonds pour "Collège de rétablissement"	98'673.27	-148'859.26
Augment / (dimin) du fonds pour OFSP pairs	7'432.42	12'838.75
Augment / (dimin) du fonds BD	-	3'000.00
+ 1 Flux de fonds provenant de l'activité de financement	121'128.05	-162'904.74
= VARIATION NETTE DES DISPONIBILITÉS	168'677.53	-11'675.73
Soit :		
Liquidités au 1.1.	138'268.50	149'944.23
Liquidités au 31.12.	309'142.35	138'268.50
= VARIATION DES DISPONIBILITÉS	-170'873.85	11'675.73
Amélioration / (détérioration)		

17. Tableau de variation des capitaux propres :

2022	Solde au 01.01.2022 CHF	Dotation 2022 CHF	Transfert de fonds internes 2022 CHF	Utilisation 2022 CHF	Solde au 31.12.2022 CHF
Capital de l'organisation					
Capital libre (résultats cumulés)	30'976.19	-	-		30'976.19
Résultat exercice		3'400.16	-		3'400.16
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION		3'400.16			34'376.35
Moyens provenant du capital des fonds					
Fonds ORCEP	-	78'813.00	-	-46'976.20	31'836.80
Fonds Collège de Rétablissement	19'791.18	250'000.00	-	-151'326.73	118'464.45
Fonds Covid	20'142.44	-	-	-16'814.44	3'328.00
Fonds OFSP Psychologues, pairs	12'838.75	50'000.00	-	-42'567.58	20'271.17
Fonds projet BD	3'000.00	-	-	-	3'000.00
CAPITAL DES FONDAS AFFECTES	55'772.37	378'813.00	-	-257'684.95	176'900.42
2021	Solde au 01.01.2021 CHF	Dotation 2021 CHF	Transfert de fonds internes 2021 CHF	Utilisation 2021 CHF	Solde au 31.12.2021 CHF
Capital de l'organisation					
Capital libre (résultats cumulés)	23'371.45	-	-	0.00	23'371.45
Résultat exercice (- perte)		7'604.74	-	0.00	7'604.74
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION		7'604.74	-	0.00	30'976.19
Moyens provenant du capital des fonds					
Fonds Collège de rétablissement	168'650.44	96'000.00	-	-244'859.26	19'791.18
Fonds Covid	50'026.67	-	-	-29'884.23	20'142.44
Fonds OFSP psychologue	0.00	25'000.00	-	-12'161.25	12'838.75
Fonds projet BD	3'000.00	-	-	-	3'000.00
CAPITAL DES FONDAS AFFECTES	221'677.11	121'000.00	-	-286'904.74	55'772.37

18. Annexe selon l'article 959c CO :

	2022 CHF	2021 CHF
Montants des cautionnements, obligations de garanties non portées au bilan et constitution de gages en faveur de tiers	n.a.	n.a.
Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de l'association, ainsi que les actifs sous réserve de propriété	8'823.20	8'822.30
Engagement de leasing	n.a.	n.a.
Prestations à titre gratuit	n.a.	n.a.

19. Annexe relative aux frais d'exploitation selon la méthode ZEWO

La présentation de la structure des coûts de l'association se base sur la méthode de calcul des charges administratives de la fondation ZEWO.

Les **charges de projets et de prestations englobent** toutes les dépenses qui contribuent directement à la réalisation des objectifs statutaires de l'association Pro Mente Sana. Il s'agit d'une part, d'activités qui profitent directement aux bénéficiaires, à une région cible ou à une organisation partenaire. Et d'autre part, d'activités qu'accompagnent un projet ou une prestation.

Les charges d'obtention de financement

Il s'agit d'une part d'activités servant directement à l'obtention de financement et d'autre part, des activités qui accompagnent l'obtention de financements. (publicité, la gestion des adresses, les frais de mailing et le suivi des donateurs.)

Les **charges administratives** englobent les activités qui assurent les fonctions de base de l'organisation et son fonctionnement.

Comptabilité générale, bouclage des comptes annuels et révisions, planification et budgétisation stratégique.

	CHF
Charges de projets et de prestations :	
Frais de matériel	-
Frais de personnel	440'789.55
Honoraire, contrats de sous-traitance	9'480.90
Autres charges d'exploitation	136'167.85
Total	586'438.30
Charges de recherches de fonds :	
Frais de matériel	-
Frais de personnel	10'088.25
Autres charges d'exploitation	-
Total	10'088.25
Charges administratives :	
Frais de matériel	56'825.49
Frais de personnel	95'677.57
Autres charges d'exploitation	7'147.26
Total	159'650.32